



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-020-2023-12

PUBLIÉ LE 11 DÉCEMBRE 2023

Sommaire

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France /

IDF-2023-12-01-00008 - Décision de délégation de signature - Formalités (2 pages)

Page 3

Chambre de commerce et d'industrie de région
Paris - Île-de-France

IDF-2023-12-01-00008

Décision de délégation de signature - Formalités



DECISION

Le Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France,

· Vu le code de commerce et notamment l'article R.711-68 ;

· Vu le règlement intérieur ;

Décide :

Sur proposition du Directeur Général

de donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, dans la limite de leurs attributions, à effet de signer :

1. les conventions de mandat pour la réalisation de formalités dont la création, la modification et la cessation d'activité d'entreprises sur les différentes plateformes mises en place par l'Etat ;
2. les engagements de dépenses nécessaires à l'exécution de leur mandat et uniquement sur les différentes plateformes mises en place par l'Etat pour la réalisation des formalités des entreprises dans la limite des tarifications fixées par l'Etat et qui ne pourront excéder en toute hypothèse 2000€ de frais greffe par dossier de formalités par conseiller ci-après désigné.

Dans les conditions ci-après définies :

NOM	PRENOMPRENOM	FONCTION	Centre financier	Dépenses et recettes
MARTIN	FREDERIC	Conseiller Formaliste	2N72	Dépenses
JUSTE	FRANCOISE	Conseiller Formaliste	2N72	Dépenses
DERRARDJA	OMAR	Conseiller Formaliste	2N72	Dépenses
LAIGLE	AURIANE	Conseiller Formaliste	2N72	Dépenses
BEN SAID	ASMA	Conseiller Formaliste	2N72	Dépenses
PIETRI	VERONIQUE	Conseiller Formaliste	2N72	Dépenses
MAGNE	GUILLAUME	Conseiller Formaliste	2N72	Dépenses
REYNAUD	JACQUES	Conseiller Formaliste	6S32	Dépenses
SIMON	SOPHIE	Conseiller Formaliste	6S32	Dépenses
GABOURG-FLECHE	KATIA	Assistante Formaliste	6S32	Dépenses
GUERRIER	VALERIE	Conseiller Formaliste	6R32	Dépenses
GUILLAUMEAU	ARNAUD	Conseiller Formaliste	6R32	Dépenses
DUBOS	LAETITIA	Assistante formalités	6R32	Dépenses
DONA	FRANCETTE	Conseiller Formaliste	2M50	Dépenses
RENAUD	HELENE	Conseiller Formaliste	2M50	Dépenses
CRAPOULET	ANGELIQUE	Conseiller Formaliste	2M50	Dépenses
BELLAHMER	SALAH	Conseiller Formaliste	2M50	Dépenses
TRAORE	KAMISSA	Conseiller Formaliste	2M50	Dépenses
LISSOUBA	CHRISTOPHE	Conseiller Formaliste	2K23	Dépenses
HESLOT	PATRICK	Conseiller Formaliste	2K23	Dépenses
BESSALA	Vanessa	Conseiller Formaliste	2K23	Dépenses
DADOUE	Cyril	Assistante Formaliste	2K23	Dépenses
CYMBOR	Magali	Conseiller Formaliste	2L5C	Dépenses
KAMINSKI	Séverine	Conseiller Formaliste	2L5C	Dépenses
MIRANDE-NEY	Véronique	Conseiller Formaliste	2L5C	Dépenses
RASSOOL	Faeza	Conseiller Formaliste	2L5C	Dépenses
IKHLEF-MEJRI	Sabrina	Conseiller Formaliste	2L5C	Dépenses
DJENDOUBI	Leïla	Conseiller Formaliste	2L5C	Dépenses
SOLIGNAC	Corinne	Conseiller Formaliste	2J30	Dépenses
LEYSSALLE	Barbara	Conseiller Formaliste	2J30	Dépenses
VERBRUGGE	Valérie	Conseiller Formaliste	2J30	Dépenses
KASSPARIAN	Marie José	Conseiller Formaliste	2J30	Dépenses
NEGOUAI	Olivier François	Conseiller Formaliste	2J30	Dépenses
DESCAMPS	Eric	Conseiller Formaliste	2J30	Dépenses
AUBERT	Catherine	Conseiller Formaliste	2K23	Dépenses

La présente délégation est consentie jusqu'au 31 décembre 2023.

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Région Ile-de-France ainsi que sur le site internet de la Chambre de commerce de région Paris – Île-de-France.

Fait à Paris, le 1^{er} décembre 2023.

SIGNE

Dominique RESTINO